



# Reflex

## Saint-Joseph-de-Rivière

### SOMMAIRE

<b>Le mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Au Village</b>	<b>4</b>
- Actualités	
- Art	
- Ecole et littérature	
- Aménagements	
- Environnement	
- Brèves	
- Finances	
<b>Dans nos associations</b>	<b>16</b>
- Le Sac à Jouets	
- Association Sportive Riviéroise	
- Comité des fêtes	
- UNRPA, club des étangs	
- Echo Alpin	
<b>En Chartreuse</b>	<b>18</b>
- Élément-terre	
- Cœur de Chartreuse	
<b>Infos pratiques</b>	<b>20</b>

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**n°143**  
**1er SEMESTRE 2025**

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière  
Directrice de la Publication :  
Marylène GUIJARRO Maire  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.





# Le mot du Maire

Chères Riviéroises, chers Riviérois,

Nous voici déjà en période estivale. Le temps a passé très vite depuis notre dernier Reflex !

Nous avons trois grands challenges programmés pour ces six premiers mois de l'année : le recensement de la population de Saint Joseph, l'étude de nos chemins ruraux et la venue d'Alp'Isère Tour.

Le recensement a été mené d'une main de maître par notre coordinatrice Maud SCIASCIA et nos agents recenseurs, Annick DAVION et Maryse FRANCILLON. Seuls quelques récalcitrants n'ont pas souhaité être recensé. Pourtant l'enjeu est essentiel car le nombre d'habitants conditionne en partie nos subventions. Le résultat de l'INSEE ne nous est pas encore parvenu mais je ne manquerai pas de vous tenir informés.

L'étude sur nos chemins ruraux a intéressé un grand nombre d'entre vous et je vous en remercie. Ce sujet est également très important car cet état pourra nous permettre de reprendre d'anciennes liaisons entre bourg et hameaux facilitant le cheminement en toute sécurité. Un article plus détaillé au sein de ce Reflex vous donnera les derniers éléments.

La venue d'Alp' Isère Tour a mobilisé de nombreux bénévoles pour un temps sportif et convivial. La journée fut intense mais réussie. Là encore, un article vous explique tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Alp'Isère Tour sans oser le demander !

La fin de l'année scolaire approche avec les départs des CM2 au collège et les préparatifs pour l'arrivée des Petites Sections à la rentrée. A ce jour, ce seront 135 élèves qui, après des vacances bien méritées, rejoindront les classes de notre école.

Je tiens à remercier les enseignants pour leur professionnalisme et leur dévouement et tout particulièrement Madame FAYOLLE qui prend une retraite bien méritée, Madame L'ESAGE qui part vers de nouveaux horizons et Madame GUILLAT remplaçante, que nous aurons peut-être l'occasion de recroiser !

Un grand merci également aux ATSEM, agents de périscolaire, de cantine et de ménage pour cette année scolaire.

L'été marque également le temps des fêtes et manifestations. Elles sont nombreuses sur notre village grâce à l'engagement des associations et de leurs bénévoles ! Leurs seuls mots d'ordre : « Donner pour le bonheur des autres ». Bravo à eux car la tâche est parfois ingrate !

La chaleur est déjà au rendez-vous et avec elle son cortège de manque d'eau, de feux, d'orages, de pollution de l'air et d'effets sur la santé pour les plus vulnérables d'entre nous.

Je compte sur le civisme de chacun pour suivre les recommandations qui nous sont régulièrement données par la Préfecture afin que nous passions tous un excellent été.

Je vous souhaite un très bel été et de belles vacances !

Votre Maire,

Marylène GUIJARRO

# Actualités

## C'était il y a 80 ans...

Jeudi 8 mai a eu lieu la commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation nazie, les commémorations organisées le 8 mai 2025 ont été suivies d'un programme spécial avec, notamment, un défilé de reconstituants à Paris.

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est dans la nuit du 6 au 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la **reddition sans condition de l'armée allemande avec le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht**. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au **8 mai à 23h01**.



Un nouvel acte de capitulation du III<sup>e</sup> Reich est alors signé à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 entre les commandements militaires allemands et alliés en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Est-ce la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Si cette date marque la **fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe**, la guerre se poursuit en Asie en particulier entre les États-Unis et le Japon.

Ce n'est qu'après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août 1945), puis Nagasaki (9 août 1945) et l'attaque soviétique en Mandchourie, que l'empereur Hirohito annonce, le 15 août 1945, la **capitulation du Japon**.

Il s'ensuit la signature de la capitulation japonaise le 2 septembre 1945 en baie de Tokyo, à bord d'un navire de guerre américain. C'est donc cette dernière date qui marque la **fin véritable de la Seconde Guerre mondiale**.



## Condoléances

Madame la Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Guy TISSIER le 9 avril dernier.

Résidant du Fond de Rivière, il s'était engagé pour la commune en 1995, sous le premier mandat de Monsieur Claude DEGASPERI en exerçant la fonction de Premier adjoint, puis de Conseiller Municipal jusqu'à la fin du mandat.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et assurons tout notre soutien à son épouse Agnès.

# Actualités

## Alp'Isère Tour

Quelle effervescence ce dimanche 1<sup>er</sup> Juin sur la commune !

Dès 6 heures du matin, élus et bénévoles étaient à pied d'œuvre pour accueillir le départ de la 5<sup>ème</sup> et dernière étape de l'Alpes Isère Tour 2025, Saint Joseph de Rivière – La Mure.

La 34<sup>ème</sup> édition de cette course cycliste, soutenue entre autres par la Région Auvergne - Rhône -Alpes, par le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Cœur de Char treuse a tenu toutes ses promesses.

C'est Aubin SPARFEL qui a remporté cette dernière étape de 181 km avec plus de 4000 mètres de dénivelé positif et qui plus est, a remporté le classement général. Félicitations à ce valeureux cycliste !

Cet évènement préparé en amont depuis des mois, a permis de mettre à l'honneur notre commune mais également le sport en général et la pratique du vélo en particulier.

Aidés par le COTNI (Comité d'Organisation du Tour Nord Isère), nous avons réussi le challenge d'accueillir sur le centre Bourg et la route de l'école, 3 camions (podium, technique, barrières, publicité) 38 camionnettes (publicité, matériels, village VIP, traiteur, frigo) 17 minibus (transport bénévoles et personnels, panneautique et fléchage) 15 camping-cars, 95 voitures (équipes et remorque vélos), 55 motos (gendarmerie et encadrement).

Merci à Monsieur Michel Baup, président du comité et à Madame Anna-Gaelle Coly, cheffe de projet pour leur présence et leurs conseils avisés.

Merci aux bénévoles du COTNI, aux bénévoles de Saint Joseph de Rivière qui avaient pour l'occasion revêtu le tee-shirt à l'effigie de la commune, merci aux agents techniques pour leur disponibilité, merci aux riverains qui ont vu leur organisation bousculée et ont subi toutes les contraintes et un grand merci bien sûr à tous les participants !

Ce fut une belle journée de liesse, de partage et de cohésion comme nous les aimons. A refaire !

Enfin, pas trop souvent quand même, car malgré les sourires et la joie, la fatigue des bénévoles se faisait bien sentir à la fin de la manifestation !



# Art

## Exposition ADDIVE

Du 5 au 12 juin a eu lieu l'exposition de l'ADDIVE (association départementale pour le développement des idées et des valeurs éducatives). La mission principale de l'ADDIVE est de permettre le rapprochement entre les enseignants, les parents, les élus responsables à des degrés divers de tâches éducatives notamment en rapport avec l'art. Mais également d'être un lieu de rencontre pour les réunions et débats.

Lors de cette exposition, une cinquantaine d'œuvres (peintures, sculptures, photographies) de 29 artistes qui ont fait l'objet de 12 circuits "arts visuels". Ces circuits consistent à proposer des œuvres aux écoles dont les élèves, après étude, en réalisent leurs propres interprétations.

Les travaux d'élèves de plus de 20 classes participantes ont donc été exposés. Soit une douzaine d'écoles concernées dont Saint Joseph de Rivière.

Nous les remercions pour cette belle exposition qui se renouvelle chaque année dans notre commune.

## Fête de la musique !

La fête de la musique aura lieu samedi 28 juin sur la place du Souvenir Français dès 18h30.

Pour l'occasion, l'Echo Alpin proposera différents groupes musicaux, vous pourrez vous restaurer sur place grâce à la présence de nos associations !



## Le petit oiseau va sortir...

Comme il y a deux ans, notre municipalité organisera un concours photo pour les jeunes de 12 à 25 ans, le 15 novembre 2025 à la salle d'animation rurale.

A gagner ?

Des bons d'achat FNAC de 150 € (1<sup>er</sup> lot), 100 € (2<sup>ème</sup> lot) et 50 € (3<sup>ème</sup> lot).

Pour participer, il convient d'adresser un message avec vos nom, prénom, adresse postale, mail et numéro de téléphone à l'accueil :

accueil.mairiestjo@orange.fr.

En retour, nous vous adresserons le règlement intérieur.

Le thème est libre et vous avez jusqu'au 26 octobre pour nous adresser 3 photos maximum.

Attention, le nombre de participants est limité au 100 premiers inscrits !



## En piste !

Dans le cadre de notre partenariat, une représentation du FESTIVAL DES CULTURES DU MONDE aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 3 juillet à partir de 18h. Cette année nous aurons le plaisir d'accueillir un groupe venu de l'île de Guam, située dans la mer des Philippines et faisant partie de l'archipel des îles Mariannes.

# Ecole et littérature

## Festivités

Nous avons fêté le printemps le 18 avril, les enfants ont défilé dans les rues du village, déguisés sur le thème des 4 éléments. Merci aux parents qui nous ont accompagnés. L'après-midi s'est terminée par un petit goûter et les élèves ont entonné en chorale les chants appris pour cette occasion.

La kermesse de l'école a eu lieu **le vendredi 27 juin dans la cour de l'école**. Ce temps festif, organisé par le Sou des écoles en partenariat avec les enseignants a proposé : jeux, spectacles, repas....

## Mathématiques en jeux

Cette année tous les élèves de l'école ont travaillé les nombres à travers des jeux de société.

Ce projet aboutira à un décroisement entre toutes les classes le jeudi 26 juin : les grands joueront avec les petits.



## Végétalisation/perméabilisation des cours d'école

Comme dans toutes les écoles, une réflexion a commencé autour des cours d'école, afin de répondre aux contraintes climatiques et environnementales mais aussi de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

Un comité de pilotage avec des élus, enseignants, directrice et parents d'élèves a été mis en place et s'est réuni pour la première fois le 5 juin. Le Parc de Chartreuse est partie prenante et propose des aides à l'ingénierie et à la recherche de subventions.

Nous ne sommes qu'au début de la démarche, alors suite au prochain épisode !



## Bibliothèque

Suite à un malheureux accident, notre bibliothécaire Lucie Chauvet, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, est en arrêt depuis 6 mois.

Grâce au soutien sans faille des bénévoles, notre bibliothèque est restée ouverte et les activités maintenues notamment les expositions, le club lecture et les visites scolaires.

Cependant, afin de soulager les bénévoles, nous avons pu recruter Mandine, jeune étudiante, qui a accepté de remplacer Lucie au pied levé. Nous la remercions pour sa disponibilité et la qualité de son travail.

Nos propositions de lecture restent toujours riches et variées avec notamment les nouveautés de ce printemps qui vous attendent à la bibliothèque.

Venez les découvrir aux horaires habituels d'ouverture :

Mercredi : 14h30 -17h30

Jeudi : 16h – 18h30

Samedi : 14h30 – 17h30

Et enfin, pour terminer l'année scolaire, jeudi 12 juin a eu lieu avec toutes les classes, le vote des livres sélectionnés par les petits riviérois, pour le prix des Incorruptibles.

Ce prix est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Ces derniers ont travaillé tout au long de l'année avec leurs enseignants sur un panel de livres disponibles à la bibliothèque.

Ce fut un moment très agréable où le sérieux était de mise lorsqu'il a fallu déposer les bulletins dans l'urne...

Félicitations à tous !



# Aménagements

## Un nouveau parking près de l'école

La commune a obtenu un terrain pour l'euro symbolique auprès de l'église protestante unie de Grenoble qui l'avait reçu en donation au décès de Madame COUSON. L'idée de la commune était d'y édifier un parking susceptible d'offrir du stationnement aux habitants du secteur du Fond de Rivière en même temps qu'à proximité de l'école. Il peut également contribuer à compléter l'offre de stationnement autour de l'église lors des cérémonies religieuses.

Ce parking propose 15 places de stationnement accessibles depuis la rue de l'école dans un cadre paysager. Son aménagement a voulu être le plus naturel possible avec une surface en gravier (de manière à éviter d'imperméabiliser le sol), un mur de fond en gabions (cage de fer rempli de pierres) et un paysage formé de gazon et de plantations. Les places ont été délimitées avec des bordures en béton noyées dans le sol.

Son éclairage sera très prochainement complété par deux nouveaux points lumineux de manière à en sécuriser l'usage.

Son financement a été aidé à 50 % du montant HT par le Département. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'entreprise GAILLARD, les agents communaux se sont occupés des plantations.

Ce projet doit aider à régler la problématique liée au stationnement sur la route des Tuileries. En effet, certains véhicules stationnent dans des endroits qui peuvent générer des problèmes de sécurité routière mais aussi de circulation, notamment pour les engins agricoles (en carrefour ou sur des tronçons étroits). Les riverains concernés sont ainsi invités à profiter de ce nouveau parc de stationnement de proximité.



## Gazon de placage de la cour d'école et réflexion en cours sur la végétalisation

Après le démontage du préfabriqué qui existait dans la cour des maternelles, des discussions ont été organisées avec la « communauté scolaire » pour imaginer ce qui pourrait être fait à cet endroit. Il a été choisi de redonner un espace de jeux extérieur supplémentaire et offrir un aménagement de bacs à planter en bordure du trottoir. Ce choix permet de laisser à l'avenir la réalisation d'autres équipements à cet endroit (préau, mur d'escalade,...).

Une nouvelle clôture a été réalisée par les agents techniques communaux et un travail d'engazonnement a suivi. Ces rouleaux de gazon ont été mis en place pendant les vacances de printemps avec une météo qui est restée favorable à l'enracinement.



D'autre part, une réflexion est engagée au sujet de la végétalisation des cours en raison des changements climatiques et pour réduire l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur. Cela rejoint une intention déjà exprimée au sein de notre groupe scolaire, dont les cours sont encore assez largement revêtues en enrobés. Le Parc Naturel Régional de Chartreuse propose un accompagnement pour les communes envisageant de mener ce projet de végétalisation des cours d'école. Il consiste en des réunions d'échange sous forme de retour d'expériences des communes, des réunions de travail avec un bureau d'études spécialisé, aide à la mise en place de comités de travail par école intéressée et aide à la recherche de financement.

La commune a répondu favorablement à cette initiative et s'est engagée dans ce processus de réflexion. Des visites (école de St Laurent du Pont) et des ateliers de formation des élus et services ont déjà commencé.

Affaire à suivre...

# Aménagements

## C'est l'heure du pique-nique !

Comme annoncé dans une précédente édition, le programme de déploiement de bancs et tables de pique-nique suit son cours.

Début mai, 7 dalles en béton armé ont été réalisées par l'entreprise DMTP. Les tables en pin Douglas seront installées par les agents communaux. 3 sont situées près du City-stade, 2 en sous-bois près des étangs et de la nouvelle voie verte reliant les étangs au foyer de vie, 1 au jardin partagé près de l'école et la dernière Place du 19 mars.

Nul doute qu'elles seront vite adoptées pour passer un bon moment en plein air et seront complétées si elles montrent un réel engouement !



## Dépose des lignes HTA, démontage du poste électrique

Vous avez été informés tout au long de l'évolution des travaux de mise en souterrain de certaines portions de la ligne aérienne HTA (20 000 Volts) pour garantir une meilleure sécurité de l'alimentation électrique de notre commune.

Ces tronçons de ligne sont depuis plusieurs mois hors tension, les liaisons souterraines ayant pris le relais.

Reste à terminer la phase « esthétique » qui va consister au démontage du poste électrique dit « cabine haute » situé à la sortie du bourg et au retrait de la ligne aérienne depuis le Fond de Rivière jusqu'à la sortie vers St Laurent du Pont. Ces travaux sont prévus cet été. Cela contribuera indéniablement à un embellissement de l'espace environnant tout en apportant une protection aux différentes espèces d'oiseaux qui fréquentent ces lieux.



## Travaux à venir sur les deux chapelles latérales de l'église

Liée à la création de notre commune en 1835 par détachement de la commune de St Laurent du Pont, la première église construite en 1833-1834 aux frais des habitants du secteur et maintes fois réparée est finalement menacée de ruine et doit être remplacée. La construction de l'église telle qu'elle est à l'emplacement actuel date de 1858.

Cet édifice est dans un bon état général et son intérieur est de facture particulièrement soignée, fruit d'un entretien régulier. Bien que régulièrement réparées, les toitures de l'église ont subi les assauts du temps et leur rénovation globale va progressivement se révéler indispensable. La priorité est d'envisager la réparation de la toiture de la chapelle Nord qui a beaucoup moins résisté que le reste des toitures en raison de son exposition faiblement ensoleillée.

Des réparations provisoires ont dû être engagées pour remédier à des infiltrations liées à la perte de son étanchéité. Au-delà des fuites d'eau vers l'intérieur il en va désormais de la santé de la charpente. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à une reprise totale de la couverture de la chapelle.

La question se pose de réaliser simultanément la rénovation de la toiture de la chapelle Sud qui lui est symétrique, dans un souci d'esthétique de l'ensemble. Il est d'ailleurs vraisemblable que la commune soit amenée à revoir la totalité des toitures de l'église dans un avenir proche (dont le coût sera très important).

La dévolution des travaux fait actuellement l'objet d'une consultation auprès des entreprises spécialisées en charpente-couverture du secteur et la commune a inscrit une somme à son budget pour pouvoir engager ces travaux dès que possible. Compte tenu du voisinage ces travaux seront réalisés prioritairement pendant les vacances scolaires (d'été ou d'automne).

# Aménagements

## Point sur le site de l'ancienne décharge de Sous Crossey

Suite à deux alertes parvenues en mairie, l'une portant sur des travaux réalisés sur le site de l'ancienne décharge et l'autre émanant de la société de pêche l'AAPPMA (pêcheurs de Saint Laurent du Pont) vigie de nos cours d'eau, la commune s'est interrogée sur la situation actuelle de cette exploitation et a décidé de provoquer une rencontre avec la société exploitante, SUEZ.

Dans le même temps, la parution d'un article dans le journal le Monde au sujet des PFAS, impliquant notre commune, interpellait à juste titre nos habitants. C'est donc dans ce contexte qu'une réunion a eu lieu en mairie le 17 avril dernier avec la société SUEZ, la DREAL et en présence de l'AAPPMA.

Le site en question est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) dite décharge « de LARRENIER » qui a été ouverte en 1985 par la SARL BUDILON – RABATEL.

L'exploitation du centre de stockage a été autorisée le 10 janvier 1985 et s'est arrêtée le 27 mars 1998. Le suivi post-exploitation du site est réalisé depuis 25 ans. Après différents exploitants, le site est repris en 2015 par SUEZ.

Il est ressorti de cette réunion que :

-la commune est dorénavant régulièrement informée des interventions effectuées sur cette décharge en matière de suivi (pour preuve les rapports annuels d'activité 2023 et 2024 qui ont été transmis).

La dégradation des déchets étant très avancée, la production de jus et de gaz issus de la fermentation sont globalement minimales voire nuls, démontrant ainsi la bonne imperméabilité de la couverture et l'absence de percolation dans le massif et justifiant le comblement des puits de captage des biogaz et le démontage des torchères.

Actuellement aucun impact sur l'environnement n'a été mesuré.

Cette réunion a donc permis de confirmer que le suivi de cette ancienne décharge est correctement effectué et que des efforts supplémentaires seront faits par la DREAL et la société SUEZ pour mieux informer la commune de toutes les actions entreprises et mesures effectuées.

**PFAS :** Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS, de l'anglais per- and polyfluoroalkyl substances), autrefois aussi dénommées composés perfluorés, sont des composés organofluorés synthétiques. Les Pfas peuvent avoir des effets néfastes sur le système reproducteur et le système hormonal, mais aussi sur le système immunitaire (elles diminuent la réponse immunitaire de certains vaccins).



## Fin du travail sur les chemins ruraux

Dans la continuité de la démarche engagée depuis près de deux ans et après la présentation du projet de révision du classement des voies communales et chemins ruraux en réunion publique du 12 septembre 2024, une enquête publique a été diligentée du lundi 10 février au mardi 04 mars derniers.

Les observations du public ont été étudiées et font l'objet d'une réponse de la commune auprès de la commissaire enquêtrice. Les réponses données ont été jugées cohérentes avec les missions de l'enquête publique, le respect des droits des riverains et les règles du code de la voirie. Un large échange au sujet des remarques soulevées a permis de valider la suite à leur donner et permettra de répondre aux riverains qui en ont fait la demande.

La commissaire enquêtrice a rendu le 3 avril 2025 un avis favorable à la proposition de révision du classement des voies communales et des chemins ruraux de Saint-Joseph-de-Rivière, au plan afférent et aux modifications apportées aux différentes voies.

Elle a pu constater le travail de fond mené avec la société Coordonnnet pour préparer ce dossier, le respect du protocole de l'enquête publique, notamment l'information à la population par tous les moyens : affichage, réunion d'information, lettre recommandée (aux propriétaires concernés). Elle a fait part de 7 réserves et 3 recommandations, dont la commune tiendra le plus grand compte pour la suite. Désormais il lui appartient de procéder à la mise en œuvre de ce plan de classement après délibération finale avant la fin d'année 2025.

# Environnement

## Programme de gestion des forêts communales avec l'ONF

La commune possède des parcelles de forêts représentant une surface totale de 48,98 ha dont 29,67 ha de surface productive.

L'altitude varie de 460 (parcelle I) à 1110 m (parcelle C) et la pente de 5 à 195 %, avec une moyenne de 60 % autant dire que son exploitation n'est pas toujours aisée.

L'aménagement confié à l'ONF a duré 18 ans, de 2007 à 2024.

Pendant cette période la commune a vendu du bois et investi pour planter 1100 arbres.

Le bilan financier de ces dix-huit années apparaît positif de 1546 €.

La forêt aujourd'hui est composée de sapin pectiné (60%), d'épicéa commun (20%), de hêtre (15%), autres résineux et feuillus (5%). Cependant, il faut déjà anticiper les changements d'essences adaptées au changement climatique, tout en cherchant un niveau de production proche du sapin et de l'épicéa.

Le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale pour la période 2025 à 2044 (période habituelle de 20 ans) et le programme associé ont été approuvés par le conseil municipal le 13 janvier 2025. Il repose sur les grands choix suivants :



### Les grands choix pour la période 2025 - 2044:

- Anticiper les changements d'essences, en favorisant celles qui pourront résister et en plantant de nouvelles essences adaptées au changement climatique,
- Continuer l'irrégularisation des peuplements pour favoriser leur résilience au changement climatique et la protection contre les risques naturels,
- Être attentif au respect des périmètres de protection des captages lors des exploitations,
- Maintenir une forêt accueillante pour les promeneurs qui empruntent les sentiers balisés,
- Améliorer la desserte de la forêt par la création de deux pistes,
- Réduire les populations d'ongulés pour favoriser le renouvellement des peuplements.

Par délibération en date du 10 avril dernier le conseil municipal a validé la proposition de l'ONF pour deux coupes de bois en 2026 sur deux parcelles qui représentent un volume de bois présumé réalisable de 530 m<sup>3</sup>. Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

## Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

La lutte contre le réchauffement climatique est maintenant devenue une nécessité. Les lois « climat » promulguées par le gouvernement, notamment celle du 22 août 2021, fixent le cadre des actions à mener en matière de réduction d'émission des gaz à effet de serre et de consommation d'énergie des bâtiments administratifs.

Afin d'atteindre ces objectifs, la municipalité a mené ces derniers mois, un audit énergétique complet de l'ensemble des bâtiments communaux, allant au-delà des requis légaux, dans une volonté affirmée en faveur de la lutte contre le dérèglement du climat.

Le bureau d'étude Ellypsio a été mandaté pour effectuer cette tâche qui s'est déroulée entre les mois de mai 2024 à avril 2025.

Les bâtiments du groupe scolaire, de la mairie, des services techniques, de la salle d'animation rurale, de

la périscolaire, de la bibliothèque, du stade ainsi que les locaux commerciaux et associatifs du centre bourg ont été inspectés.

Un rapport technique complet pointant nos points forts et faibles et mentionnant les axes d'amélioration sur l'ensemble nous a été remis, sur lequel, Arthur, stagiaire, a travaillé afin de nous fournir une note de synthèse sur la nature des travaux à engager ainsi que sur leur cadencement.

Les efforts se porteront prioritairement sur le groupe scolaire et la bibliothèque, lieux de savoir et d'enseignement vitaux pour la jeunesse et afin de répondre aux objectifs immédiats de 2030 et aux défis futurs de 2040/2050.

Merci au bureau d'étude Ellypsio pour sa compétence et ses conseils et à Arthur pour la pertinence et la clarté de sa synthèse.

# Environnement

## Etude de danger sur les digues du Chorolant

Les systèmes d'endiguement font l'objet d'une réglementation spécifique en raison des risques qu'ils génèrent, notamment pour l'environnement et pour la sécurité des riverains. Certains cours d'eau présentant des risques importants doivent faire l'objet d'une étude de danger qui doit **présenter et justifier le fonctionnement et les performances attendues du système d'endiguement en toutes circonstances.**

Une étude de danger est en cours sur les digues du Chorolant. Elle est menée par le SIAGA qui a acquis cette compétence par délégation de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

Cette étude vise à mettre en avant les points forts et les faiblesses des ouvrages de digue en étudiant les scénarii possibles d'accidents afin de les prévenir. Elle détaille la gestion de crise, l'exploitation courante, l'entretien. Elle permet également de mieux connaître la zone protégée et les crues pour lesquelles le système apporte une protection et à contrario celles à partir desquelles le risque devient important pour les personnes et les biens.

La propriété des digues du Chorolant est partagée entre des propriétaires privés et de la propriété publique (commune de Saint-Joseph-de-Rivière, SIAGA).

La première phase de l'étude consiste à donner toutes les caractéristiques des aléas naturels susceptibles de se produire.

Dans le même temps il faut analyser le système d'endiguement (nature, structure et géométrie et mode de fonctionnement) constitué des digues mais aussi des pièges à matériaux (celui de la Grotte et celui au niveau de l'ancienne tournerie).

Ensuite il faut étudier leur comportement face aux crues modélisées et notamment les risques de surverse.

Sont alors déterminées les zones protégées en fonction de l'intensité des crues et donc des enjeux (population, activités, terres agricoles).

A ce stade, il apparaît que le niveau de protection apparent se limite à une crue de fréquence décennale (6.3m<sup>3</sup>/s) pour laquelle le risque de rupture semble limité. Ce niveau de protection peut être considéré comme assez faible.

La suite de l'étude permettra de déterminer le choix définitif du niveau de protection, choix de faire des travaux pour limiter les risques, les dispositifs de surveillance et de gestion de crise à mettre en place (dont évacuation en cas de forte crue). Ces choix seront à faire par le SIAGA en liaison avec la commune.

## Capture des frelons asiatiques

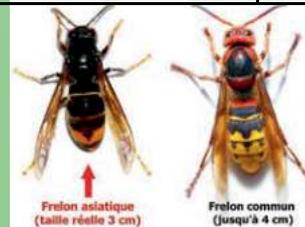
Notre mise à disposition des pièges anti frelons asiatiques a, cette année encore, été couronnée de succès puisqu'une trentaine de pièges ont été distribués.

Avec ceux de l'année passée, une centaine de pièges sont disposés sur le territoire de la commune et nous vous remercions de votre implication dans cette lutte pour la sauvegarde de notre biodiversité.

Cependant, nous avons peu de retours concernant les captures. Si vous avez disposé un de ces pièges près de chez vous, il est important que vous puissiez nous faire partager votre expérience concernant vos prises car celles-ci nous permettent de mesurer l'efficacité de nos pièges et de transmettre ces résultats au groupe de défense sanitaire. N'hésitez pas à nous écrire à : [ecologie.mairiestjo@orange.fr](mailto:ecologie.mairiestjo@orange.fr) avec éventuellement la photo de vos prises. Vous pouvez également les signaler à l'accueil de la mairie.

En cas de doute concernant l'insecte capturé, voici un rappel qui permettra de distinguer le frelon asiatique du frelon européen.

Frelon asiatique	Frelon commun
Plus petit (2.5 à 3cm)	Plus gros (3 à 4 cm)
Tête noire et front orange	Tête jaune
Pattes jaunes	Pattes brun foncé
Abdomen noir avec une rayure jaune plus grosse que les autres	Abdomen jaune avec une rayure noire plus grosse que les autres.



Si vous capturez un frelon commun, vous pouvez le libérer en vidant le piège, cette espèce n'est pas agressive.

Si vous capturez un frelon asiatique, ne le touchez pas, sa pique est très douloureuse, et lui, est agressif.

# Bréves

## Bien-vivre ensemble

La saison nous amène à effectuer des travaux extérieurs, jardinage, bricolage, tonte... Pour autant, il ne faut pas oublier les règles du savoir-vivre ensemble. Un arrêté préfectoral datant de 1997 toujours d'actualité, fixe des règles permettant d'accorder à tous des moments de tranquillité. Pour rappel, les travaux nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



## A LOUER !

Un local d'environ 30 m2 à usage commercial, situé 1 place de 14 juillet 1936 est disponible à la location. Renseignements auprès de la mairie.

## La boulangerie change de visage !

Il est temps de souhaiter « bon vent » à nos boulangers, pâtisseries du Bourg ! La famille Hartmann prend le large vers de nouveaux horizons après 8 années au service des Riviérois. Nous sommes ravis d'accueillir Mme Caburet, pâtissière et M. Deroux, boulangers qui reprendront le flambeau du four à pain ! Bienvenue à eux !



## URGENT ! Le Tichodrome, centre de soins pour animaux sauvages, situé en Isère (38450 LE GUA) lance un appel à l'aide !

Nous manquons d'écovolontaires à partir du 28/04 ! Si nous ne sommes pas assez nombreux pour les soins et nourrissages des animaux, nous devons être obligés de réduire nos accueils !! Nous avons besoin de vous svp !

Nous avons également besoin de monde pour tout le mois de mai, juin, et bien sûr l'été, période de rush en centres de soins !

Alors, vous voulez vous investir concrètement pour la faune sauvage ? Découvrir et apprendre une multitude de choses sur ces espèces fascinantes qui nous entourent mais que l'on voit rarement ??

Vous êtes majeurs et êtes disponibles au moins 3 semaines ?  
N'hésitez pas !

Contactez-nous sur [tichoecovol@gmail.com](mailto:tichoecovol@gmail.com) pour plus d'informations !



## PLAN CANICULE

La chaleur s'impose déjà sur cette fin juin...

Afin de mener des actions de veille et de prévention auprès des publics fragilisés, la mairie tient un registre dans lequel sont recensées les personnes fragiles. N'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie.



## Cours des langues pour tous

ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE

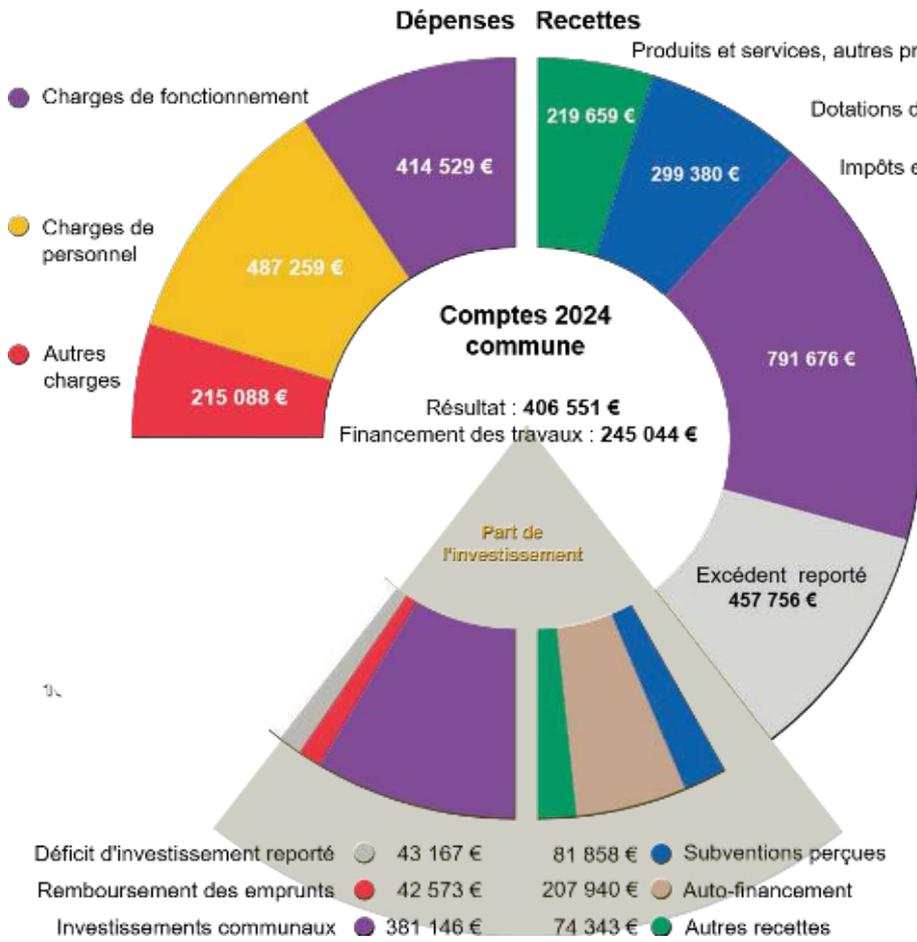
LSF (langue des signes. Inscription ouverte aux lycéens)

Tél : 04 76 05 36 65

[upt.voironnais@wanadoo.fr](mailto:upt.voironnais@wanadoo.fr)

<https://universiteduvoironnais.assoconnect.com>

# Résultats 2024



LIAISON VILLAGE-  
 PLAN D'EAU-  
 VOIE VERTE  
**89 000€**

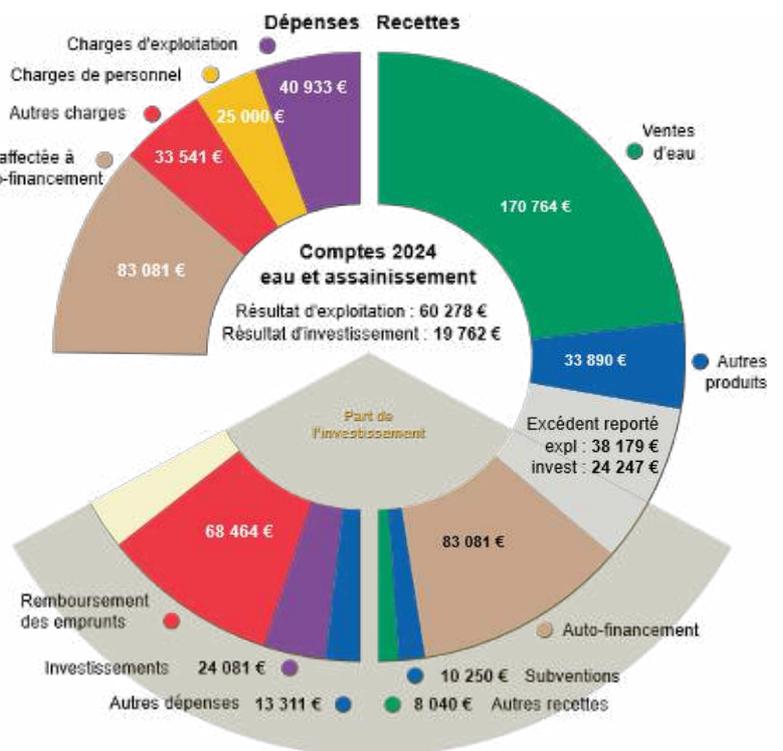
ACHAT TRACTEUR  
**57 000€**

REHABILITATION DE LA BASCULE  
**15 000€**

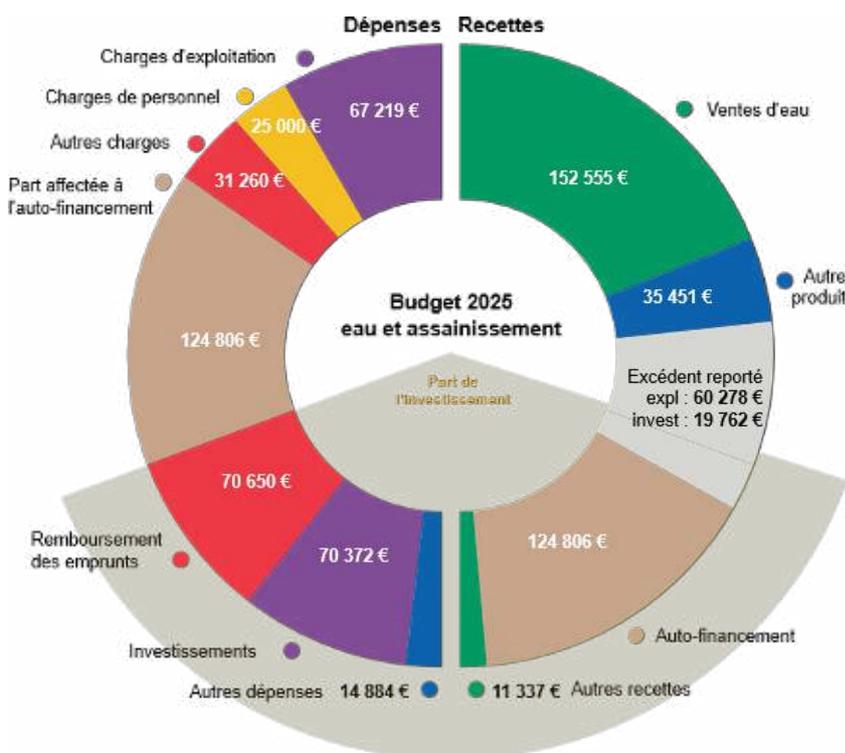
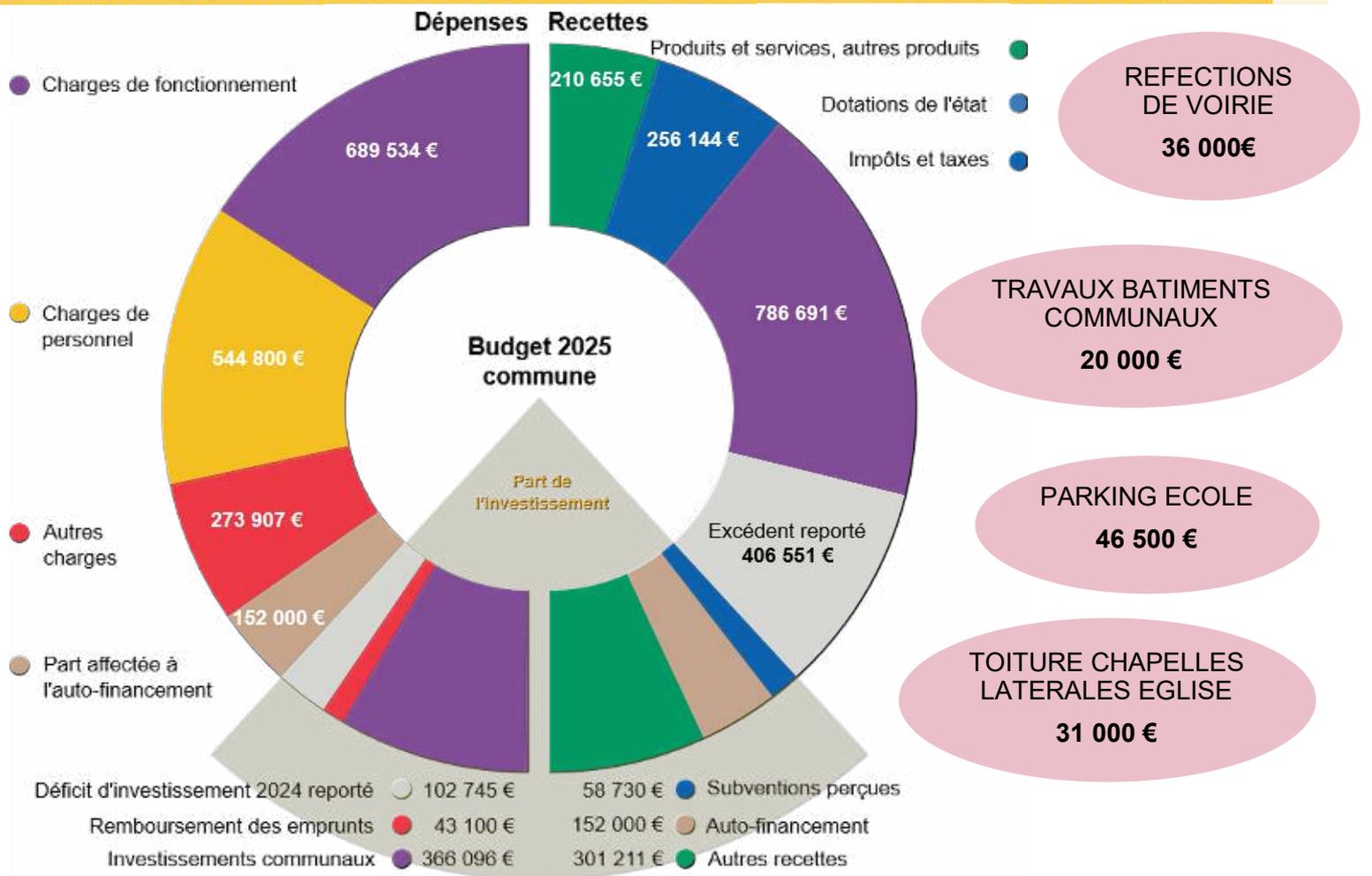
LAVOIR DES NESMES  
**53 000€**

AUDIT AMELIORATION THERMIQUE BATIMENTS COMMUNAUX  
**33 000€**

## Eau assainissement



# Budgets prévisionnels 2025



**Eau**  
**assainissement**

# Dans nos associations

## Des News du Sac à Jouets

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs bat son plein pour cette année 2024-2025 : petites vacances et mercredis sont bien remplis !



## Des temps forts inoubliables :

Le projet cinéma des vacances d'automne s'est clôturé avec une projection privée au cinéma Le Cartus. Le travail des enfants a également été présenté lors du Festival Miniatures 4 ! En février une initiation à la magie avec Solen Brian suivie d'un spectacle en deux parties : « Cirqu'onférance » créé par les enfants et l'équipe d'animation puis Solen Brian nous a partagé son spectacle de magie « Vox ».

## Du côté des événements



En décembre, petits et grands ont pu profiter d'une grande veillée Casino en partenariat avec l'AEJ de Saint Etienne de Crossey : Poker, BlackJack, roulette russe et machine à sous : tout était réuni pour passer une bonne soirée !

Et pour démarrer 2025, vous ne l'avez surement pas raté : la première édition de la Saint Patrick en Charreuse a réuni 140 personnes, les Men In Trad ont animé la soirée avec un concert de musique Irlandaise. Cet événement a eu lieu grâce à l'investissement des bénévoles du Sac à Jouets et de l'Echo Alpin ainsi que l'équipe d'animation qui proposait des activités pour les enfants ! Nous espérons que d'autres éditions suivront !

Et ensuite ? On vous retrouve à la Fête de la Musique 2025 !

## Et pour cet été ?

Le centre sera ouvert du 7 au 25 juillet 2025 mais également pour la première fois, du 25 au 29 août. Une nouveauté qui vient répondre aux demandes des familles et qui permet de s'accorder avec la réouverture de la crèche.

**Les actus de l'asso ...** Le 9 avril 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association, l'occasion de faire le point sur nos activités, nos projets et nos financements. Un nouveau Conseil d'Administration a été élu, il s'est étoffé et compte maintenant 11 membres. Si vous voulez en savoir plus, tout est sur le site <https://lesacajouets.fr> !

Retrouvez-nous également sur Facebook, Instagram ou abonnez-vous à la Newsletter pour ne pas rater les informations essentielles !

## L'ASR sur tous les terrains

Bien des événements ont eu lieu, la vente des calendriers, la vente de diots/polenta à emporter, le concours de pétanque du lundi de Pâques... L'ASR tient à remercier tous les riviérois et riviéroises qui ont répondu présents lors de ces manifestations, importantes pour la bonne santé financière du club.

Grande affluence au concours de pétanque annuel au stade de St Joseph ! Une participation de 92 doublettes se sont affrontées dans une ambiance familiale où seul le plaisir de se retrouver était de mise. Les diots frites et hot dogs ont fait un malheur. Tous les participants sont repartis avec une petite récompense. Un grand bravo aux dirigeants du club pour cette parfaite organisation.

La brocante du 18 mai a également connu un franc succès.

Vendredi 13 juin, assemblée générale du club.

L'ASR prend en charge la construction d'un nouveau terrain d'entraînement en herbe pour les jeunes avec le soutien moral de la mairie. Etant donné le nombre grandissant de licenciés (162), répartis en 10 équipes dès l'âge de 5 ans jusqu'à seniors masculin et féminin, la surface pour les entraînements et les matches de l'école de foot ne suffisait plus, la construction d'un nouveau terrain était devenu indispensable. Après 4 années de réflexion et de préparation le projet va bientôt aboutir.



L'équipe féminine entraînée par Steve Lapierre et Thony Marzico.

Un groupe U8 et un groupe U9 ont joué dernièrement sur le stade riviérois sur des plateaux regroupant plusieurs clubs de la région et organisés par les dirigeants riviérois.

U6-U7



U8-U9



# Dans nos associations

## Comité des Fêtes

Le 14 juin a eu lieu la Saint Glinglin, autrement dit notre jambon au foin et ses sauces cuits dans les chaudières par nos soins !

Nous espérons toujours que les habitants viennent nous rendre visite et participent à l'ambiance festive de nos manifestations ce qui est aussi valable pour l'ensemble du conseil municipal. Vous êtes tous les bienvenus !

A venir, le samedi 5 juillet, au plan d'eau, en association avec la mairie aura lieu le feu d'artifice qui sera tiré à 22h15. Buvette et petite restauration à disposition, tout cela dans la bonne humeur et servi par les bénévoles du comité. Renseignements au 0645726428.

Dimanche 7 septembre, venez prendre un bol d'air ! Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 8h pour



un café-briefing, départ vers 9h pour une virée à moto ! Cette année, l'association « les mobeurs de Chartreuse » se joint à nous.

Renseignements 0607856135 ou 0645726428. Nous vous atten-



drons nombreux pour admirer toutes ces mécaniques !

Dimanche 5 octobre, nous vous invitons à danser ! Le thé dansant aura lieu à la salle d'animation de 14h30 à 18h30.

Samedi 22 novembre dès 20h soirée choucroute ! Possibilité à emporter à partir de 18h uniquement sur réservation au 0645726428 ou 0633736591.

Tous les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent un bel été ! A bientôt !

## On ne s'ennuie pas au « Club des Etangs »

Ce Club est représenté par 33 adhérents dont 4 nouvelles adhésions depuis 2025.

Durant toute l'année 2024 nous avons programmé différentes activités afin de participer à l'animation de notre village : concours de belote, journée commerciale, loto...

En janvier, la mondée des noix a laissé apparaître, en trois heures, environ 80 kg de cerneaux destinés à faire de l'huile. Très bon moment partagé !

L'assemblée générale du 6 mars a accueilli de nouveaux adhérents et deux nouveaux membres au bureau. La Présidente départementale de l'UNRPA Mme Henriette GAUTHIER nous a fait l'honneur de sa pré-

sence. Ce fut une réunion très conviviale, clôturée par le verre de l'amitié.

Le 3 avril une journée commerciale a été organisée avec la société « PRO CONFORT FRANCE ». Matinée terminée par le partage d'un repas offert au Restaurant FORCELLA.

Cette association est ouverte à tous pour celles et ceux qui disposent d'un peu de temps pour se rencontrer et se distraire.

Vous pouvez venir nous rejoindre chaque semaine le jeudi après-midi à la maison des Associations pour partager un moment convivial.

Prochain événement le 26 juin : LOTO !

## Faites de la musique avec l'Echo Alpin

Au 1<sup>er</sup> semestre 2025, l'Echo Alpin vous a proposé 2 concerts à la Tuilerie. Vous avez pu découvrir, les Sycamore Sisters et No water no more. Nous remercions le Département de l'Isère qui met à disposition la salle de la Tuilerie pour ces concerts acoustiques. 4 nouveaux concerts viendront ponctuer l'année 2025-2026. Rendez-vous dès le mois d'octobre !

Nous avons eu le plaisir d'assurer l'animation musicale de la St Patrick en Chartreuse, organisée par le Sac à Jouets, le 8 février.

Les élèves des ateliers guitare et accordéon diatonique et le groupe Men in Trad ont assuré la 1<sup>ère</sup> partie du bal folk. La chorale l'Air de rien a rejoint Scia Canta pour interpréter un répertoire de chants à danser. Sacabal a animé le bal folk. Cette soirée a fait le

bonheur des fidèles mais aussi d'un nouveau public.

La chorale a également participé à la Fête du Vivant organisée par le collectif C'est pour aujourd'hui et pour demain le 18 mai à la Tuilerie.

Nous nous retrouverons le 28 juin pour la Fête de la musique. Une scène ouverte sera proposée à compter de 18h30.

A partir de 20h, After6 et ClinK animeront la soirée, avec l'Air de rien en intermède. Buvette et restauration à disposition sur place.

Après la pause estivale, nous reprendrons nos activités avec la chorale les lundis de 19 à 20h30 et/ou les ateliers guitare le jeudi de 18h30 à 19h30 et accordéon diatonique le mercredi de 18h30 à 19h30.

# Élément-terre

## La forêt, une richesse

La forêt joue un rôle essentiel sur notre territoire, on les appelle services écosystémiques. La forêt remplit plusieurs fonctions :

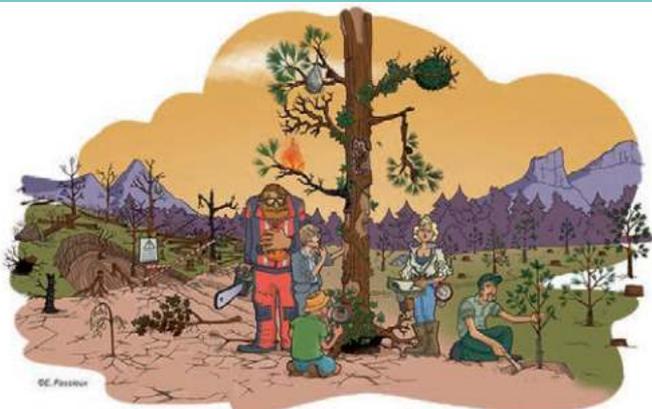
- **Sociale** : Elle permet de pratiquer des activités récréatives, mais il est important de respecter les règles de protection, car la forêt appartient toujours à quelqu'un.
- **Economique** : En Isère, environ 8 500 personnes vivent directement de la forêt et du bois. Cette filière est essentielle pour la construction, le chauffage et l'industrie.
- **Biologique** : Elle couvre un tiers du territoire isérois, abrite une grande biodiversité et joue un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques en stockant du carbone.

**Protection** : Elle protège contre les risques naturels, comme les avalanches, éboulements, et l'érosion des sols, tout en filtrant l'eau de pluie, ce qui garantit la qualité de l'eau potable.

## Un réchauffement qui ne « frêne » pas

Le réchauffement climatique bouleverse nos forêts. Températures en hausse, sécheresses et canicules affaiblissent les arbres, ralentissent leur croissance et les rendent plus vulnérables aux parasites. Leur lente capacité à s'adapter ou migrer contraste avec la rapidité des changements climatiques. Certaines essences, comme l'épicéa, pourraient disparaître des montagnes, remplacées par des espèces plus résistantes. Pour accompagner cette transition, des plantations d'essences mieux adaptées sont déjà en cours. Malgré ces défis, la forêt reste une alliée : elle stocke le carbone et le bois peut remplacer des matériaux plus polluants. Préservons-la, utilisons le bois de façon durable.

*Communes forestières de l'Isère*



## Rendez-vous nature en Isère

Le département de l'Isère propose « Les Rendez-vous nature de l'Isère », un programme d'animations et d'évènements nature gratuits, partout en Isère et proches de chez vous, du 8 mai au 12 octobre 2025.

Infos : <https://www.isere.fr/nature/rendez-vous-nature> ou auprès des offices de tourisme.

Une affiche publicitaire pour La Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le titre principal est "Transport scolaire : la rentrée 2025 en Isère". En dessous, on trouve "ABONNEMENT NOUVEAUTE SCOLAIRE + MOBILITE REGION". Deux flèches indiquent les tarifs : "Gratuit\* pour les maternelles et élémentaires" et "120 €/an\*\* pour les collégiens et lycéens". Une phrase en vert dit "Pour tous un accès illimité au réseau La Région vous transporte pendant 1 an\*\*\*". En bas, il y a des illustrations d'enfants et d'un bus scolaire. Des logos pour "Allo la Région vers transports" (04 8000 7000) et "laregionvoustransporte.fr" sont également présents. De petits textes de conditions s'appliquent à la fin de l'affiche.

Le transport scolaire était gratuit depuis quelques années, mais il sera payant l'année prochaine pour les collégiens et lycéens.

La saison estivale approche ! Venez voyager à bord des cars Région... Embarquez pour découvrir les merveilles de notre région. Entre espaces naturels, patrimoines remarquables et paysages inoubliables, l'évasion est à votre portée !

<https://bit.ly/sitestouristiques2025>.

Vous êtes cycliste et vous souhaitez allier transport en car et balade à vélo ? Le réseau Cars Région vous propose d'embarquer vos vélos avec vous vers l'aventure, un moyen simple et écologique de se déplacer. <https://bit.ly/veloabord>.

# Cœur de Chartreuse

## Programme mobilités douces

La communauté de communes Cœur de Chartreuse n'est aujourd'hui pas autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, ayant choisi de laisser cette compétence à la Région.

Pour autant, elle souhaite agir dans ce domaine.

En Novembre 2024, elle lance la constitution d'un Schéma Simplifié des Mobilités, visant à définir une stratégie sur le territoire.

La première phase a établi un diagnostic basé sur une collecte des données sur les déplacements (enquête citoyenne, ateliers avec les élus).

**Quatre objectifs** mobilité sont retenus pour le territoire :

**Objectif 1 -pouvoir aller vers Chambéry, Grenoble, Voiron, Pont-de-Beauvoisin** en renforçant les offres de transports en commun (par l'ajout d'horaires sur les lignes T40 et T41) et en développant le co-voiturage.

**Objectif 2 -proposer des alternatives à la voiture** par le déploiement de l'autopartage et travailler à une offre de transport à la demande avec des destinations ciblées.

**Objectif 3 -sécuriser, rendre visible et favoriser la pratique du vélo et de la marche à pied** avec des liaisons vélos efficaces dans la vallée (St Joseph de Rivière- Entre deux Guiers). Sécuriser les itinéraires vers les collèges et les abords des écoles et favoriser la marche et le vélo dans les cœurs de bourg. Améliorer la location des VAE (assistance électrique).

**Objectif 4 - accompagner la transition en cours sur les questions de mobilité** en améliorant la communication sur l'offre de mobilité. Développer le savoir rouler vélo dans les écoles et communiquer sur le partage de voirie (sécurité routière)



Au niveau de notre commune nous avons aussi engagé des actions :

- voie verte (piétons-vélos) entre le centre bourg et la Via Chartreuse
- liaison piétons entre les Lards et le centre bourg (des deux côtés)
- aménagement avec le Département de la traversée des Grollets avec bandes cyclables, trottoirs et réaménagement de l'arrêt bus
- Réflexion autour d'une liaison piétons-cycles pour relier le Demay à Charbonnière de manière à rejoindre l'arrêt de bus des lignes T 40 et T 41
- Services aux modes de déplacement doux : point d'eau au lavoir, mise en place progressive d'arceaux vélos, installation de tables pique-nique et bancs...

La commune dispose également d'une offre de taxi et d'un chauffeur VTC qui fait du transport à la demande.

Et d'autres sont en cours de réflexion en lien avec la communauté de communes et le Département :

- créer une liaison piétons-vélos Grollets/ carrefour de Pont Demay (qui sera réaménagé) et assurer la liaison en sécurité jusqu'à la Via Chartreuse (début du chemin des Roberts)
- Aménager la traversée du centre bourg pour sécuriser la circulation des piétons et des cycles et modérer les vitesses. Mieux aménager les arrêts de bus et les rendre accessibles
- Aménager une liaison vélo goudronnée et sécurisée depuis la sortie du village aux Lards pour rejoindre le centre-ville de St Laurent du Pont par le chemin de la Sarra.

## Info énergie - Cœur de Chartreuse

Les prochaines permanences « Info énergie » sont prévues les vendredi 18 juillet, 5 septembre, 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre.

Renseignements et inscription : 04 76 14 00 10  
[www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org).

## Ordures ménagères

Dès cet été, les bacs individuels encore présentés sur la chaussée ne seront plus collectés par le prestataire. Pour éliminer vos ordures ménagères, vous devrez déposer directement vos sacs dans les bacs collectifs déployés sur la commune.

# Infos pratiques

A vos agendas...

## JUIN

Vendredi 27 : Kermesse de l'école / Sou des Ecoles

Samedi 28 : Fête de la musique / Echo Alpin

## JUILLET

Jeudi 03 : Spectacle folklore / Festival des Cultures

Samedi 05 : Feu d'artifice / Comité des fêtes

## SEPTEMBRE

Dimanche 07 : Bol d'air / Comité des fêtes

## OCTOBRE

Dimanche 05 : Thé dansant / Comité des fêtes

Samedi 11 : Spectacle Inclusion / CCCC

Jeudi 23 : Don du sang

Dimanche 26 : Repas / AFR

Vendredi 31 : Soirée Halloween / Sou des Ecoles

## NOVEMBRE

Samedi 15 : Concours photo

Samedi 22 : Soirée choucroute / Comité des fêtes

Vendredi 28 : Assemblée générale comité des fêtes

Vendredi 28 : Assemblée générale VTT Chartreuse

Samedi 30 : Installation décorations de Noël

## DECEMBRE

Vendredi 12 : Soirée casino / Sac à Jouets



## MAIRIE

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'accueil public :

Lundi : 16h00 - 19h00,

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h30,

Jeudi : 14h00 - 17h00,

Contactez la mairie :

04 76 55 21 69 /accueil.mairiestjo@orange.fr

Site : www.saint-joseph-de-riviere.fr

Permanences des élus :

Madame le Maire vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h et 18h.

Monsieur Roger Journet, adjoint à l'urbanisme vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h30 et 18h.

Contactez la cantine :

cantine.mairiestjo@orange.fr

Contactez le service périscolaire :

periscolaire.mairiestjo@orange.fr

Contactez la bibliothèque :

Tél : 04 76 06 21 37

Mail : bib.saintjo@orange.fr

**DÉCHÈTERIE**  
d'Entre-deux-Guiers  
HORAIRES D'OUVERTURE

	ÉTÉ du 1 <sup>er</sup> avr. au 31 oct.	HIVER du 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h 13h-17h	8h-12h
Jeudi	9h-13h 14h-18h	8h-13h 14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h 13h-17h	8h-12h 13h-17h

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR